



Argent bloqué et volé sur PriceMinister

Par **jeromec26**, le **30/09/2015** à **21:09**

Bonjour, voila ce qui m'emmene a vous contacter.

Pendant plusieurs mois j'ai vendu un objet sur price avec des avis et des commentaires très positifs. Au moindre soucis pendant la vente l'acheteur a ete remboursé ou la vente a ete annulé.

Du jour au lendemain, porte monnaie bloqué et price sans me prévenir m'a debité sur mon porte monnaie la somme de 816,35 euros pour soit disant contrefaçon.

J'ai ecris au service client qui m'a envoyé ballader et qui m'a indiqué dorenavant que pour avoir une réponse il fallait que je contacte le service juridique.

J'ai donc écrit avec accusé de reception une lettre au service juridique en demandant le certificat d'expertise ou toute preuve de contrefaçon.

On ne m'a rien donné et on m'a bien dit que je ne pourrait récupérer mes fonds.

Que dois je faire il reste 81,71 euros sur le porte monnaie et 816,35euros de penalités. Si sur un objet vendu il y a bien contrefaçon j'aurais aimé en avoir la preuve pour au pire me retourner contre la personne qui me les a vendus.

En esperant que vous puissiez m'aider dans mes demarches.

Bien cordialement